



La lettre des CPE d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Laurence GATINEAU	Lycée de la Mer à GUJAN MESTRAS Responsable académique CPE Elue à la CAPA et à la CAPN des CPE Permanence à la section le jeudi
Frédéric MARCHAND	Collège Anne Frank à PERIGUEUX Secrétaire départemental de la Dordogne Elu à la CAPA des CPE
Sandrine MALET	Lycée Max Linder à LIBOURNE Elue à la CAPA des CPE
Christophe NOWACZECK	Lycée Frédéric Estève à MONT DE MARSAN Elu à la CAPA des CPE Permanence à Mont de Marsan le lundi
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°6
8 juillet 2013



Sommaire:

- 1) Suppression des AED
- 2) Ratio hors classe
- 3) Référentiel de compétences
- 4) Calendrier de fin d'année

1) Suppression des AED

Suite au dernier CTA (Conseil Technique Académique) du 21 juin, nous n'avons pas encore le nombre de postes AED supprimés dans l'académie. La seule certitude que l'Administration avance, c'est le nombre des futurs EAP (élève avenir professeur) et des contrats aidés.

En ce qui concerne les EAP, 78 contrats ont été signés et, à terme, ils seront 222. « C'est un vrai dispositif d'approche du métier et il a une vraie dimension sociale » selon les mots du recteur. Ces nouveaux personnels peuvent être employés pour l'aide aux devoirs par exemple, à la demande du chef d'établissement.

En plus des EAP, l'Administration renouvelle 1761 contrats existants et en crée 1164. Seul 1/3 sera affecté dans le secondaire avec pour mission : aide éducative, TICE, et amélioration du climat scolaire. Ces contrats privés sont de 20h sur 2 ans.

Malgré tout, nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce « bricolage » ! Même si 500 adultes de plus seront employés dans l'académie, nous savons bien qu'ils n'ont ni les missions des AED, ni les horaires.

**Vous pouvez toujours signer la pétition et faire voter au CA, la motion, en suivant ce lien : [http://www.se-
unsa.org/spip.php?article5735](http://www.se-unsa.org/spip.php?article5735)**

Nous devons réagir à la rentrée et nous mobiliser.



2) Ratio hors classe CPE : enfin à 7%

Notre signature du protocole de discussions sur l'évolution de carrière a payé. Nous avons pris nos responsabilités.

Pour les collègues et afin d'acter le plus vite possible la réévaluation du ratio hors classe, il fallait agir quand l'opportunité se présentait. C'est ce que nous avons fait. Ainsi, nous avons obtenu : **Lire la suite (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article5826>)**

A l'heure où l'OCDE pointe dans notre pays les écarts de salaires entre enseignants des 1^{er} et 2^d degrés, le SE-Unsa se félicite de la recherche d'équité entre tous les personnels recrutés depuis 1989 au même niveau, et pourtant considérés différemment.



Enfin, le ministère a annoncé l'ouverture de discussions traitant des missions des enseignants et de leur indispensable revalorisation dès le premier trimestre de l'année scolaire prochaine. Pour le SE-Unsa, ce calendrier confirme la priorité donnée à l'Education par le gouvernement, et cela malgré un contexte économique difficile.

3) Référentiel de compétences : une étape vers la professionnalisation du métier.

C'est l'aboutissement d'un long et fructueux travail de concertation entre le ministère et les syndicats : **le référentiel de compétences professionnelles des professeurs et conseillers d'éducation a été adopté par le Conseil Supérieur de l'Education** le 6 juin par 29 voix pour (Unsa, CFDT, FCPE, FSU, Snaic), 3 contre (Sud, FO) et 2 abstentions (CGT). Ce référentiel doit servir de **cadre aux maquettes de masters des métiers de l'éducation** qui seront mis en place dans les futurs ESPE à la rentrée prochaine. **Lire la suite** : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5754>

4) Calendrier de fin d'année - Préparation de la rentrée

- A partir du 11 juillet

Traitement des révisions d'affectation
Affectation des TZR sur postes vacants, BMP et suppléances

- Du 15 juillet (12h) au 17 juillet (12h)

Ouverture du serveur SAVA : formulation des vœux pour tous les stagiaires affectés sur l'académie de Bordeaux

- 19 juillet

Groupe de travail « révisions d'affectation »
Information des affectations stagiaires

- Entre le 22 et 26 juillet

Affectation des Admissibles aux concours 2013-2

- Entre le 19 et le 26 Août

Poursuite des affectations des TZR, des révisions d'affectations, et affectations des contractuels (CDD et CDI)

- 27 Août

Groupe de travail « révisions d'affectations et affectations TZR »

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

>>adhérer au SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.